



PEP®

LE POINT ÉCOUTE POUR LES PARENTS®

Des entretiens pour soutenir le groupe familial

Un accompagnement du groupe familial



Tous les moments de la vie éducative peuvent être sources d'interrogations et d'inquiétudes, qu'il s'agisse de soucis quotidiens d'éducation ou relationnels.

Le Point écoute pour les parents® est un espace de prévention proposé par les EPE pour répondre à ces questionnements des parents et des familles, vers lequel le parent fait librement la démarche.

Il consiste à accueillir, accompagner, informer et orienter les parents, dans un cadre soutenant et bienveillant, en vue de retrouver un mieux-être et la confiance nécessaire pour faire face aux défis de la vie.

Il constitue donc un espace d'écoute et de répit, de travail sur le lien, le bien-être ou l'apaisement au cours duquel le professionnel propose un soutien ponctuel face à des passages difficiles, de nature et d'intensité différentes, et qui peuvent concerner l'ensemble du groupe familial.

Cet accompagnement s'appuie sur la dynamique familiale, et considère que le bien-être des parents passe par celui des enfants, et réciproquement.

Il permet d'identifier et de valoriser les ressources de chaque parent et des membres de la famille pour élaborer leurs propres solutions face aux incertitudes et aux difficultés rencontrées. Il ne s'agit pas d'une psychothérapie au long court même si certains entretiens peuvent avoir des vertus thérapeutiques.

Les entretiens peuvent se faire seuls ou accompagnés par un enfant, ou tout autre membre de la famille au sens large, dans le respect du choix du parent.

1 Notre ambition

Soutenir le groupe familial en vue de retrouver un mieux-être et la confiance nécessaires pour s'adapter aux défis de la vie, en mettant à leur portée les ressources qui correspondent à leurs besoins

Désacraliser le parent idéal et réassurer les parents dans leurs fonctions éducatives

Sortir les parents - le cas échéant - de leur isolement éducatif et relationnel

Prévenir les éventuelles difficultés relationnelles, situations de crises et de ruptures dans la relation éducative parent-enfant.

La famille est accueillie au PEP® dans sa diversité de configuration et de situation, conformément aux valeurs de la charte des EPE :



2 Nos objectifs



Proposer à tout parent qui le souhaite (ou personne dans son rôle éducatif) un espace d'écoute et de répit, souple et inconditionnel, pour un entretien unique ou sur plusieurs rencontres

Accompagner chaque parent, seul ou avec le-s enfant-s concerné-s, dans la mise en mots et le partage avec un professionnel de moments difficiles ou charnières de son expérience de la parentalité

Soutenir les parents dans l'élaboration de leurs propres solutions en mettant en lumière leurs savoirs et compétences singulières, avec l'étayage d'un professionnel

Offrir des repères aux participants pour identifier les lieux, les personnes ou les adresses ressources, au sein de l'EPE, dans leur réseau familial et amical ou auprès de partenaires pour l'élaboration de pistes de solution à leur problématique ou questionnement.

3 Le public

Le PEP® s'adresse aux parents ou futurs parents, pères, mères, accompagnés ou non de leurs enfants, ou toute personne de l'entourage familial, désireux d'améliorer les relations parent-enfant et au sein de la famille.

Le « parent » est donc entendu au sens large, c'est-à-dire toute personne de l'entourage des enfants partageant des préoccupations éducatives quels que soient l'âge des enfants concernés, leur territoire de vie (en centre-ville, au sein des quartiers prioritaires, dans les villages...) et leur contexte éducatif (en couple, solos, adoptifs, recomposition familiale...).

Tout membre du groupe familial, entendu comme famille élargie, ou proche de la famille, peut être amené à participer à un entretien si le parent, en concertation avec le professionnel, en éprouve la nécessité.



4 Comment ça marche ?

L'accompagnement proposé est fondé sur les principes de co-éducation et les valeurs de l'éducation populaire. Il s'appuie donc sur les ressources et capacités de chacun des membres du groupe familial et de son environnement pour élaborer ses propres solutions

Présenter par le professionnel lors du premier entretien, il repose en particulier sur :

- Une prise en compte de la demande du parent
- Un à cinq entretiens d'une durée moyenne d'une heure, assurés par le même professionnel
- Une prise en compte du groupe familial dans son ensemble, c'est-à-dire de chacun de ses membres, et en premier lieu, le ou les enfants concernés
- La possibilité de participation d'autres membres du groupe familial à un ou plusieurs entretiens
- La possibilité pour le parent de suspendre ou d'arrêter l'accompagnement
- La possibilité pour le professionnel de proposer une orientation vers un psychologue ou une structure spécialisée si le besoin d'un suivi thérapeutique émerge.
- La possibilité pour le parent de (re)venir pour un autre questionnement (autre enfant, autre question, autre étape éducative, etc.).



Les modalités d'accompagnement définies entre le parent et le professionnel :



L'entretien physique reste privilégié pour l'accompagnement d'un groupe familial et le travail sur la dynamique collective. Les modalités d'accompagnement à distance, tels que l'entretien téléphonique ou la visio, peuvent toutefois être mises en place, pour s'adapter aux contraintes matérielles ou d'organisation spécifiques de la famille.

L'accessibilité

Les EPE veillent à ce que l'organisation des Points écoute pour les parents® permette un accès facile pour les familles, d'un point de vue financier et géographique.

Accessibilité financière : le coût des entretiens ne doit pas être un frein pour les parents. Ils sont donc proposés à titre gratuit ou à un coût adapté aux ressources de la famille

Accessibilité géographique : les EPE développent les PEP® dans une logique de maillage territorial, pour proposer des permanences au plus près des parents.

5 Des professionnels qualifiés

L'accompagnement des parents au sein des Points écoute pour les parents® s'appuie sur des professionnels qualifiés, psychologues ou diplômés du travail social, formés à l'écoute, l'accueil et l'orientation des personnes

Ils s'adaptent aux différents formats d'accompagnement, ainsi qu'aux situations et besoins singuliers de chaque parent.

Ils bénéficient pour cela d'un soutien par la structure de l'EPE et par l'appartenance au réseau, d'une analyse de la pratique ou supervision régulière, travaillent et confrontent leur pratique au sein de collectifs de travail pluridisciplinaires, et aux références diversifiées, internes ou externes à l'EPE.

Ils s'engagent dans une démarche d'amélioration continue de leurs pratiques, dans un mouvement parallèle aux évolutions des familles.

Ils aiguisent leur curiosité et leur capacité à s'adapter au travers d'échanges et de rencontres thématiques entre pairs, au sein du réseau des EPE.

6 Des lieux accueillants

Le PEP® peut se mettre en place dans les locaux de l'EPE mais il est organisé sous forme de permanences dans des locaux de partenaires déjà fréquentés par les familles. Son implantation dans une commune ou un quartier est proposé en réponse à des besoins des parents et du territoire confirmés par un diagnostic préalable.

Les critères incontournables :



Un lieu neutre, sécurisant, propice à l'écoute et garantissant la confidentialité des échanges.



Un espace suffisant pour recevoir tous les membres de la famille.



Un lieu facilement accessible en voiture et / ou en transport en commun et aux personnes à mobilité réduite (dans la situation où le local n'est pas accessible, une solution alternative est systématiquement proposée).

Point écoute pour les parents®

DE L'ÉCOLE DES PARENTS ET DES ÉDUCATEURS



ESPACE D'ÉCOUTE ET DE SOUTIEN



ACCUEIL INDIVIDUEL ET FAMILIAL



APAISEMENT ET RÉPIT



WWW.ECOLEDESPARENTS-FEDERATION.ORG